Après la conférence sur la Haute mer, le CESE présentera un projet d'avis «quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?» et une étude «l'extension de la juridiction française au-delà de sa zone économique exclusive»

PUBLIÉ LE 11/04/2013

Plusieurs dizaines d'acteurs de la société civile, institutions et personnalités politiques se sont réunis ce jeudi 11 avril au Palais d'Iéna à Paris, pour une journée de conférence sur un thème essentiel pour la survie de l'Humanité : la gestion de la Haute Mer.

Cet événement inédit, organisé par la société civile elle-même, a permis à des experts et personnalités (Michel Rocard, Nicolas Hulot, Érik Orsenna, Jean-Michel Cousteau, Francis Vallat, Irina Bokova, Maria Damanaki, Catherine Chabaud, l'équipe de Tara Expéditions, Patricia Ricard…) de rappeler les enjeux et de partager leur vision sur la question de la Haute mer.

La conférence a également été l'occasion de lancer un "Appel pour la Haute Mer".

Le CESE continue sa mobilisation sur les questions liées aux enjeux maritimes. La section de l'environnement présentera en juillet 2013 un projet d'avis « quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ? », rapporté par Catherine Chabaud.

La délégation à l'Outre mer présentera une étude consacrée à « L'extension de la juridiction française au-delà de sa zone économique exclusive : un atout pour la France », rapportée par Gérard Grignon à la fin du second semestre 2013.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026